

Livret d'Accueil 2025



**Bretagne
Tiers-Lieux**

Livret d'accueil

**Des membres du réseau
Bretagne Tiers-Lieux**

Bienvenue,

Découvrez et Participez

BRETAGNE TIERS-LIEUX

Introduction

Initié par un collectif fondateur.rice.s de tiers-lieux et réseaux, le projet Bretagne Tiers-Lieux est depuis 2021 une association de préfiguration. Le but de cette association est de fédérer les tiers-lieux bretons dans leur diversité autour d'une communauté d'entraide, capable de porter une parole commune et une offre d'accompagnement et de développement des tiers-lieux bretons.

Au fil du temps et des rencontres, Bretagne Tiers-Lieux s'est constitué en fédérant les tiers-lieux bretons dans leur diversité (jeunesse, culture, fablab, coworking...). Bretagne Tiers-Lieux c'est aujourd'hui un collectif qui rassemble plus de 100 membres différents.

Le réseau continue donc à se structurer, dans son fonctionnement, ses missions, et partenariats. L'idée est bien de continuer à faciliter la participation au réseau, et pour cela, d'explicitier au maximum son fonctionnement, ses instances et ses projets.

Sommaire



Histoire du réseau



Manifeste



Chiffres et axes clés



Gouvernance



Fonctionnement



Les Groupes Projets



Les types de membres



Les services et outils



La communauté

Contexte

Il est constaté depuis quelques années sur le territoire breton, à l'image du territoire national, une forte émergence des tiers-lieux, aux thématiques et enjeux variés.

Les tiers-lieux se caractérisent par leur capacité de mobilisation, de collaboration, d'innovation et constituent des espaces de rencontres, d'entrepreneuriat, d'apprentissage, d'exploration, de recherche et de création artistique. Ces tiers-lieux sont amenés à devenir des acteurs clés du développement des territoires. Encouragés ainsi par les pouvoirs publics comme leviers de revitalisation territoriale, leur mise en réseau et leur accompagnement sont les clés de réussite de leur durabilité et adaptabilité.

Chaque tiers-lieu de par son statut, son inscription au sein d'un territoire donné et des connexions avec son écosystème répond à des enjeux qui lui sont propres. Pour autant, des valeurs communes les rassemblent (animer, innover, partager, échanger, créer...) permettant ainsi leur synergie.

L'intention des fondateur.ice.s de Bretagne Tiers-lieux est de créer un cadre favorable entre les parties prenantes des tiers-lieux pour accompagner et outiller les acteur.ice.s existant.e.s et faciliter l'émergence de nouveaux acteur.ice.s, au service du développement du territoire breton.

Une politique publique en construction

Au niveau national avec France Tiers-Lieux :

- 300 lieux-ressources dits « Fabriques de territoire » ont été labellisés par l'État en 2019-2021.

5 annonces ont été faites par le Premier Ministre en août 2021 :

- Création de 100 « Manufactures de proximité », des tiers-lieux de production ;
- Développement de la formation professionnelle dans les tiers-lieux ;
- Financement de 3 000 missions de service civique ;
- Formation des conseiller.ères numériques France Services au sein des tiers-lieux ;
- Renforcement du maillage national et territorial du réseau des tiers-lieux.

Au niveau régional, Bretagne Tiers-Lieux a contribué à l'écriture d'un AMI sur le développement de la formation à distance dans les tiers-lieux (Deffinov).

Depuis 2022, l'association défend notamment auprès de la Région Bretagne :

- Le soutien à la dynamique de réseau régional
- Le début d'une politique régionale globale en faveur des tiers-lieux
- Le développement des cadre d'échanges entre élu.e.s et porteur.se.s de projets de tiers-lieux

Histoire

Emergence du collectif à l'initiative de plusieurs tiers-lieux et réseaux



2020



2021



2022



2023



2024

première campagne d'adhésion ouverte à tous les acteurs du mouvement des tiers-lieux. Le réseau rassemble sa communauté lors du premier Festival des Tiers-Lieux

Fin 2022, le réseau compte 61 adhérents.

C'est la deuxième édition du festival des tiers-lieux bretons. Le réseau lance son dispositif d'accompagnement pour les tiers-lieux

Fin 2024, le réseau compte 113 adhérents.

Le projet Bretagne Tiers-Lieux devient une association de préfiguration

Fin 2023, le réseau compte 97 adhérents

le bureau renouvelé accueille 2 nouveaux membres lors de l'Assemblée Générale de mai 2023. La gouvernance évolue avec la création du conseil stratégique réunit pour la première fois en décembre 2023.



Le manifeste du réseau

Notre vision des tiers-lieux

A la demande de l'Assemblée Générale 2023, le réseau a retravaillé son manifeste avec le conseil stratégique, le bureau et l'équipe salariée pour le présenter et voter son adoption en Assemblée Générale Ordinaire, en janvier 2024

L'association est soucieuse de se doter d'un manifeste dans lequel elle affirme la raison d'être de son action et son identité, **elle pose des repères stables** afin de faciliter l'appropriation par tou.te.s de la **culture** "tiers-lieu" et l'engagement de son collectif d'adhérent.e.s. Il ressort ainsi l'importance d'identifier et de qualifier le processus tiers-lieu, au sens de Bretagne Tiers-Lieux :

1 Du "faire tiers-lieu" dans un lieu repère

Si le concept de tiers-lieu peut être assimilé à un processus continu basé sur des méthodes collaboratives et expérimentales, **il revient dans sa nature première d'être associé à un lieu physique**. C'est autour du lieu que les usages et les activités se forment. Si le lieu n'existe pas toujours au démarrage, le processus collectif doit aboutir à sa création sur un territoire donné. En chemin, il peut y avoir des lieux éphémères, mobiles, qui participent à la consolidation du collectif. Si des actions itinérantes peuvent être des tiers-lieux, elles sont rattachées à un lieu physique existant ou en devenir.

2 Un modèle économique au service d'un projet social

Nous pensons les tiers-lieux comme des espaces de réflexion et d'action qui amènent à une **dynamique de transformation au service de leur territoire**. Leurs actions sont étroitement liées à l'environnement géographique, social, culturel, économique et démographique et aux besoins de leur territoire et de ses habitant.e.s. À ce titre, les tiers-lieux n'ont pas pour objectif principal la recherche de profit et s'appuient sur un principe de lucrativité limitée, **mettant leur rentabilité au service de leur finalité sociale**.

3 Des espaces d'expérimentation et de coopération vers de nouveaux possibles

Les tiers-lieux sont des **espaces collectifs d'expérimentation** au sein desquels se réinvente la manière d'imaginer et de porter des actions d'intérêt général, au regard des défis de la transition (économique, sociétale, environnementale, culturelle...) vers de nouveaux possibles, plus durables et plus collectifs. **Ils s'inscrivent ainsi en complémentarité avec les acteurs (publics et privés) du territoire pour faire ensemble et invitent au faire autrement**.

4 Des lieux d'émancipation individuelle au sein d'une dynamique collective

Les tiers-lieux portent l'ambition de nourrir le **parcours d'émancipation de l'individu** favorisant ainsi sa capacité d'auto-détermination. Cette dimension individuelle s'associe étroitement à la **dimension collective** des tiers-lieux qui apporte un **cadre de réflexion, d'action et de décision ouvert** à chacun.e. Cette expérience collective contribue ainsi à l'**esprit d'ouverture, de lien social, de faire ensemble**.

5 Des espaces d'ouverture favorisant l'hybridation

Les tiers-lieux, en tant qu'espace collectif de transformation, ont vocation à passer d'une logique de silo vers **une logique de transversalité et d'hybridation**. Ils veillent ainsi à diversifier leurs usages et activités pour favoriser ainsi la mixité des publics et la diversité des rencontres. Les tiers-lieux sont des **lieux de sociabilité, d'apprentissage, portant des valeurs d'accueil, d'hospitalité, de partage**.

Chiffres et axes clés

Les axes stratégiques

- Animation, mise en réseau et outillage des tiers-lieux
- Plaidoyer, recherche et innovation pour les tiers-lieux
- Formation et accompagnement par et pour les lieux
- Ancrage local et gouvernance contributive

Les projets emblématiques de 2022 à aujourd'hui :

- Le planning annuel des rencontres organisées par le réseau avec : des remue-méninges thématiques, des visites apprenantes, des fenêtres ouvertes, un festival bisannuel et l'impulsion de collectifs sectoriels et locaux
- La formation Piloter un Tiers-Lieu session #1, #2, #3 #4 à venir
- Recensement et création d'un panorama et d'une cartographie des Tiers-Lieux
- Le développement et l'accompagnement des projets Deffinov
- L'expérimentation de visites apprenantes pour élu.e.s et agents publics
- Le développement de l'offre de services (formations courtes, fenêtre juridique, déploiement du co-développement et du compagnonnage)
- Le développement de la communication auprès des lieux et des institutions
- Les relations avec les institutions régionales pour structurer une politique publique
- Un nouveau site internet, le déploiement des réseaux et une expérimentation podcast
- Mise en place par le réseau du programme "Accompagner les tiers-lieux" déployé par France Tiers-Lieux

LES CHIFFRES CLÉS DU RÉSEAU

100 membres dont 60
tiers-lieux

Un budget de
220K€ en 2024

+ de 5000 abonné.e.s
à la newsletter

3 salariées (2,5
ETP)

+ de 8 500
abonné.e.s sur
LinkedIn



Gouvernance



Les membres du bureau

Le bureau de Bretagne Tiers-Lieux est constitué de 7 membres et se réunit tous les 6 semaines. Le bureau vote les orientations stratégiques de l'association, dont les actions sont déployées par les groupes projet. Il représente l'association lors des rencontres extérieures ou auprès des partenaires, en binôme avec les salariées. Il est également chargé du suivi administratif, financier et RH du réseau. Un des membres du bureau siège au conseil d'administration de l'Association Nationale des Tiers-Lieux (ANTL).

2024 a été marquée par un renouvellement des membres du bureau lors de l'assemblée générale du 4 juillet avec l'arrivée de Marie Bauduin et d'Olivier Audet.



Jérémie David : Président de la Cordée (35)



Akira Lavault : Co-fondatrice encadrante technique d'insertion espaces verts et bâtiments. Maison Glaz (568)



Séverine Martinez : Coordinatrice tiers-lieu Keranden / déléguée générale cofondatrice association La Serre (29)



Olivier Audet : Directeur de Konk Ar Lab (29)



Maud Bataille : Gestionnaire de La Canopée (35)



Mona Eugène-Maestracci : Codirectrice du 4BIS (35)



Marie Bauduin : Co-fondatrice et co-directrice - ESS Cargo & Cie (35)

Gouvernance

Le schéma de la gouvernance

Le comité de coordination / bureau

composé des membres du bureau, des salariées et des référent.e.s des GP disponibles.

*Se réunit pour suivre les projets des diverses instances de façon opérationnelle.





PARTENAIRES

Kengo, Pôle ESS, Bruded, Collectif festival, Coop'eskem Résille, CRESS, Collporterre, HYBRIDES, France Active, Tag, Sciences po, chercheurs...

FINANCEURS

Banque des territoires
Agence Nationale de la cohésion des territoires
SGAR - DREETS
Région Bretagne

INTERNES

Salariées
Bureau
Conseil stratégique
Groupes projets

CITOYEN.NE.S

étudiant.e.s
porteur.e.s de projets
demandes entrantes

RESEAUX THEMATIQUES

Cafe asso
coworking rennais
Fablab
Recyclerie
Supermab

MEMBRES BRETAGNE TIERS-LIEUX



100 membres
40 contributeur.ice.s
aux projets

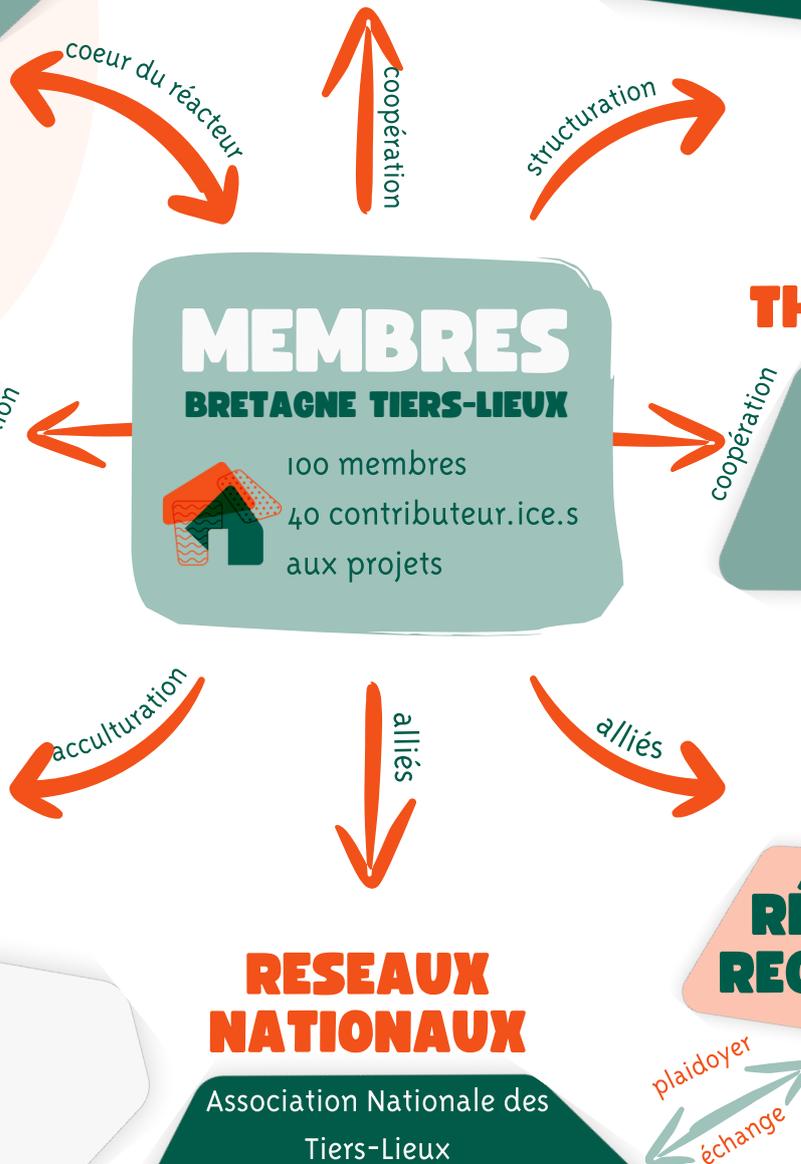
ACTEURS PUBLICS

Région Bretagne
Banque des territoires
DRAC
Technicien.ne.s PVD
Collectivités locales :
élu.e.s, technicien.ne.s

RESEAUX NATIONAUX

Association Nationale des
Tiers-Lieux
GIP France Tiers-lieux
Agence Nationale de la
cohésion des territoires

RÉSEAUX REGIONAUX



L'équipe salariée



Lucie Bruyet

Directrice et chargée de formation

lucie@bretagnetierslieux.bzh



Youna Kervestin

Chargée de communication

youna@bretagnetierslieux.bzh



Olympia Roumier

Chargée d'animation et d'accompagnement

olympia@bretagnetierslieux.bzh

Les Groupes Projet et référent.e.s

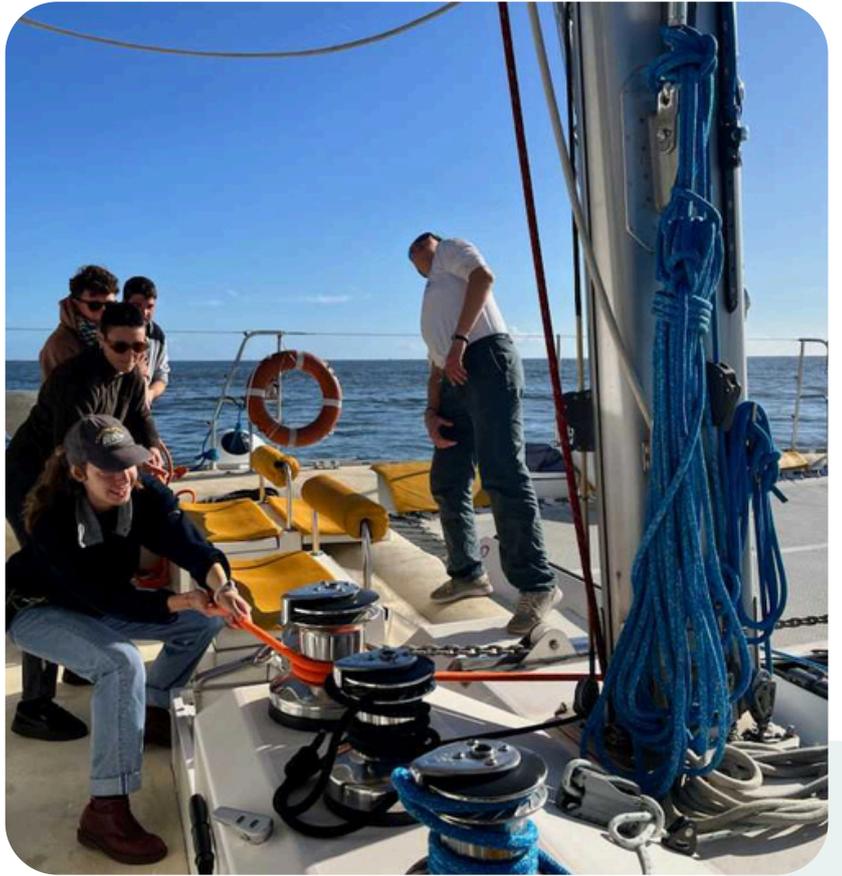
Chaque Groupe Projet (GP) est co-animé par 2 coordinateur.rice.s qui participent plus globalement au pilotage des activités de la manière suivante :

Co-pilotage des orientations stratégiques de l'association avec l'équipe permanente, notamment à l'occasion des réunions de bureau.

Co-animation de son GP : constitution et mobilisation d'un noyau dur de lieux et experts, priorisation des actions à mener, animation des travaux collectifs, participation aux activités selon la répartition proposée pour chaque projet avec l'équipe permanente.

Participation aux relations partenariales des actions du GP et de l'association (Région, collectivités, têtes de réseaux et partenaires, tiers-lieux, médias ...)

Ce rôle est estimé à 2 jours par mois (hors période estivale) en rythme de croisière pour chaque coordinateur.rice. Il a vocation à être rétribué par la co-rémunération en budget contributif qui est en cours d'expérimentation. Si vous êtes intéressé.e, contactez-nous !



Comment devenir bénévole ?



Lorsque vous devenez membre de l'association, vous obtenez le droit de vote lors de l'assemblée générale ainsi que l'accès aux services spécifiques (newsletters internes, formations..)

Être bénévole c'est :

- S'investir dans les instances de gouvernances et groupe projet du réseau
- Participer et devenir référent au sein du réseau national pour échanger sur des thématiques plus larges (voir sur le site de l'ANTL)
- Se rendre aux réunions, transmettre les infos au réseau régional, faire le lien avec les actions régionales, représentation de l'association Bretagne Tiers-Lieux

Être membre c'est :

C'est avant tout être présent.e aux rencontres, contribuer aux échanges par mail et Slack, participer aux aspects logistiques sur les rencontres, s'entraider, partager des docs, nourrir le réseau, faire des propositions...

* Nous soutenons toute proposition de projet collectif et de mutualisation, rien n'est figé, nous sommes à l'écoute de vos envies

Comment participer ?

Pour contribuer, vous pouvez donc rejoindre un groupe projet (échanges par mails et visio) et vous investir sur un ou des chantiers qui vous correspondent, ou bien, proposer de nouvelles idées ou groupe projet (GP). Tout est libre d'accès et de propositions ! Des groupes de travail plus ponctuels se créent d'ailleurs sur des projets très précis, à l'instar d'un groupe de travail sur l'accueil de séminaire en tiers-lieux, créé en février 2025, à la demande de plusieurs membres ;)

Pour cela, vous pouvez vous renseigner en contactant:

- L'équipe salariée pour ce qui est des projets au sein des groupes projet (GP) de l'association
- Les membres du bureau ou la direction pour ce qui concerne la vie associative et notre gouvernance

Une fois dans un GP, des réunions sont organisées régulièrement pour travailler de façon collective sur les actions déterminées ensemble. découvrez les GP et leurs missions actuelles juste après.

Les groupes projets et leurs missions en 2025

Formation et accompagnement par et pour les tiers-lieux

Maud Bataille, Akira Lavault, Lucie Bruyet, Olympia Roumier

Contactez
Lucie et
Olympia

Voici quelques exemples de projets menés au sein de ce groupe :

- Remontée des besoins autour d'expertises techniques. Ex : juridique (a mené à une formation et les fenêtres juridiques)
- Programmation des formations courtes : remontée des besoins, veilles sur les expertises à mobiliser, ...
- Expérimentation de nouveaux formats d'accompagnement collectifs et individuels, type "coaching"
- Réflexion sur l'accompagnement aux collectivités
- Réflexion autour d'un catalogue des formations ou de mutualisations autour de la formation

Participez aux réflexions sur les nouveaux services aux collectivités, proposez des visites inspirantes, proposez des co-développement entre pairs...

Plaidoyer et acculturation des territoires

Lucie Bruyet et Olympia Roumier

Contactez
Lucie et
Olympia

Voici quelques exemples de projets menés au sein de ce groupe :

- Représentation du réseau à divers événements
- Pérennisation de diverses relations aux acteurs associatifs et ESS de la région
- Impulsion d'une communauté d'acteurs publics engagés en faveur des tiers-lieux
- Ecriture du plaidoyer régional

Représentez le réseau sur votre territoire, participez au traitement des données du panorama, développez des formats inspirants pour les élus et devenez référent.e du GP !

Les groupes projets et leurs missions en 2025

Communication et mise en valeur

Youna Kervestin et Olympia Roumier

Contactez
Youna

Voici quelques exemples de projets menés au sein de ce groupe :

- Veille des ressources, veille AAP et autres actualités
- MAJ de la cartographie
- MAJ du site internet
- Mise en avant des actus
- Facilitation graphique des projets, fiches tiers-lieux, podcast...

Envoyez des actualités au réseau, échangez entre pairs sur Slack, remplissez votre fiche de présentation et devenez référent.e du GP !

Animation et mise en réseau

Olympia Roumier + les lieux qui accueillent

Contactez
Olympia

Voici quelques exemples de projets menés au sein de ce groupe :

- Présentation du réseau : Bienvenue à Bord !
- Accueil des adhérents, premiers entretiens et suivi des besoins
- Réflexion sur la programmation annuelle des évènements
- Organisation de rencontres régionales, interventions et animation d'ateliers
- Suivi des collectifs sectoriels et locaux

Représentez le réseau sur votre territoire, participez au traitement des données du panorama, développez des formats inspirants pour les élus et devenez référent.e du GP !

Gouvernance

Lucie Bruyet et le bureau

Contactez
Lucie

Voici quelques exemples de projets menés au sein de ce groupe :

- Réflexion sur les instances internes
- Expérimentation du conseil stratégique et processus adhésion
- Organisation de l'Assemblée Générale

Devenez membre du bureau ou du conseil stratégique, faites des retours sur le fonctionnement du réseau

Le budget contributif

Découvrez comment fonctionne le budget contributif dans le réseau !

En plus des divers projets menés en coopération avec les tiers-lieux bretons, incluant une **juste rémunération** pour de la location, de l'animation ou encore des accompagnements, Bretagne Tiers-Lieux accorde également une **enveloppe annuelle, financée par l'ANCT**, destinée à du **budget contributif** pour favoriser et valoriser **l'engagement** des membres en tant que représentant.e.s du réseau dans divers projets et manifestations.

Au sein des groupes de travail BTL, dès lors qu'un projet collectif est validé par les membres, un **budget contributif** peut être affecté soit sur **l'enveloppe disponible**, soit en allant solliciter des **fonds dédiés à l'action** auprès de nouveaux partenaires. La **rétribution** des membres pour leur temps de travail sur ces projets dépend du **degré d'implication** : contributeur, coordinateur, ou expertise sous forme de prestation.



Pour commencer à expérimenter ce budget et son fonctionnement, le réseau propose un budget contributif sur deux missions principale : **contribution aux projets du réseau** (visio d'accueil, interventions, GT, etc) et **implication au nom du réseau breton au sein des GT de l'Association nationale des tiers-lieux**.

3 membres sont déjà référent.e.s de trois GT au national (culture, prendre-soin, nourricier). Ils y contribuent et **représentent** par la même occasion notre **réseau breton**, en assurant la remontée des informations à l'échelle régionale et le lien avec nos actions.

Découvrez-en plus sur le budget contributif, [ici](#), sur [Movilab](#)

Les outils et services membres

Une fois adhérent.e, vous avez accès à divers outils et services spécifiques :



Formations courtes, café papote, fenêtre juridique, informations en amont pour chaque projet (rencontres, formation, recensement des tiers-lieux, etc...)

Et surtout, un accès au réseau beaucoup plus fluide, n'hésitez pas à contacter les salariées en cas de besoin de mise en relation :)



Au fil de l'eau : sur **Slack** et dans les rencontres générales de l'association
Nous utilisons Slack, un outil de messagerie à distance qui fonctionne sur ordinateur et sur téléphone. Tous les membres sont invités à le rejoindre, quel que soit leur niveau de contribution, pour y partager des ressources, s'entraider et collaborer sur des projets communs.

L'équipe permanente envoie régulièrement une **newsletter interne** à l'ensemble des membres de l'association avec les avancées des différents projets, les appels à contribution et actualités de la communauté. Une newsletter externe, accessible à tous.tes regroupe les informations générales (AAP, rencontres, actualités...)



Pour avoir plus d'infos sur les projets, vous pouvez contacter les **GP existants**, en écrivant aux personnes qui les coordonnent, les documents du groupe vous seront transmis. Vous pouvez également proposer un projet en créant un nouveau GP.

Les documents utilisés par tous.tes sont stockés sur Drive (en attendant une future solution plus libre), où on retrouve des ressources partagées ainsi que les statuts de l'association, les PV d'AG, le manifeste et l'annuaire des membres.



Pour toutes autres infos, sur le site internet, vous avez accès aux événements, rencontres, formations, panorama des tiers-lieux, histoire, manifeste de l'association, livrables et podcasts...

Tous les événements et rencontres sont également communiqués sur nos réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn), vous y retrouverez les liens d'inscriptions et présentations.



Pour plus d'informations sur la diversité des tiers-lieux bretons, découvrez [ici le panorama des tiers-lieux bretons](#).

N'oubliez pas, la première pierre d'un réseau : c'est la communauté, venez aux rencontres, échangeons et partageons !

Pour rencontrer les membres du réseau, vous retrouver et échanger entre pairs, il y a plusieurs types de rencontres :

Les visio **Bienvenue à Bord !** sont là pour vous accueillir, cette visio d'une heure organisée tous les deux mois est une première porte d'entrée



Réalisez des **visites apprenantes** dans les tiers-lieux du réseau, volontaires pour répondre à vos questions sur leurs expériences



Au local, en lien avec les **pôles ESS**, découvrez votre collectif local de tiers-lieux et porteurs de projets pour des créer de l'entraide, des consortiums et des mutualisations directes



Si vous souhaitez des **rencontres entre pairs** sur un domaine spécifique (littoral, alimentation, jeunesse...), les **collectifs sectoriels** se développent aussi



Pour de plus grandes rencontres régionales, les **remues méninges** sont là ! Organisés selon vos **retours et attentes**, ils répondent à de grands sujets transversaux et regroupent tiers-lieux, porteurs de projets mais aussi acteurs concernés par la **thématique**



Participer à divers temps au régional et/ou national, dans les **groupes de travail**



Sans oublier l'**Assemblée Générale** annuelle, le **festival** bisannuel des tiers-lieux bretons, les **instances internes**, les **fenêtres juridiques**, les **formations** et autres formats d'entraide collective...



Comment faire ?

Vous pouvez participer à ces rencontres mais aussi vous proposer pour animer un temps, un atelier, accueillir une rencontre, soumettre un thème, communiquer dans votre réseau, vous engager au sein d'un GP ou du bureau, etc. Rendez-vous [ici sur notre site](#) pour découvrir les compte-rendus des rencontres passées et les invitations aux [rencontres à venir](#).



Adhérer à Bretagne Tiers-Lieux

Que vous soyez un tiers-lieu bien établi, un.e porteur.se de projet ou simplement un sympathisant.e souhaitant soutenir la dynamique, vous avez toute votre place au sein du réseau Bretagne Tiers-Lieux.

Bretagne Tiers-Lieux, c'est un réseau fait **par et pour les tiers-lieux**, un espace d'entraide, de partage rien que pour ses adhérent.e.s.

Il a été défini 3 catégories d'adhérents :

- Les "**membres tiers-lieux**" qui s'engagent d'ores et déjà dans les valeurs du faire tiers-lieu,
- Les "**jeunes pousses**", des porteurs de projet ou des structures déjà existantes qui vont vers le faire tiers-lieu,
- Les "**sympathisant.e.s**", personnes physiques ou morales, travaillant aux côtés de l'écosystème tiers-lieu et pour son développement.

Les offres spéciales adhérent.e.s

Tiers-lieu

- Accès aux formations courtes
- Café papote
- Fenêtre juridique
- Codev d'urgence
- Apparition sur la cartographie des tiers-lieux bretons
- Participation aux groupes projets

Jeune pousse

- Appel de bienvenue
- Accès aux formations courtes
- Fenêtre juridique
- Participation aux groupes projets

Sympathisant.e

- Appel de bienvenue
- Participation aux groupes projets
- Soutien et participation au réseau

La grille des cotisations

Peu importe à quelle "catégorie" vous adhérez, la cotisation s'adapte à votre statut :

- 100€ P.morale avec plus de 5 salarié.e.s
- 50€ P.morale avec moins de 5 salarié.e.s
- 10€ Personne physique

Vous souhaitez adhérer au réseau ? il vous suffit de remplir le formulaire ci-dessous

[**Rejoignez-nous**](#)

POUR RESTER EN CONTACT



Rendez-vous sur notre site internet et abonnez-vous à notre lettre d'info :

bretagnetierslieux.bzh



Pour nous contacter :

contact@bretagnetierslieux.bzh

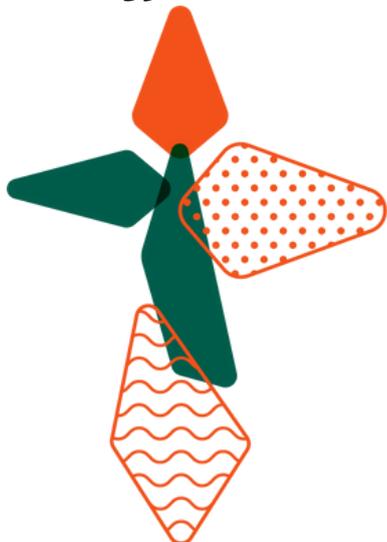


Adresse postale :

La Cordée

1, Carrefour Jouaust

35000 Rennes



**Bretagne
Tiers-Lieux**